

NE CONCERNE PAS SEULEMENT LES ELEVES
DEJA BOURSIERS AU COLLEGE



BOURSES LYCEE 2021/2022	Cachet de l'établissement :
--------------------------------	-----------------------------

Nous sommes tenus d'informer toutes les familles des dispositions concernant les demandes de bourses de lycée pour l'année scolaire 2021/2022 dont la campagne a débuté.

Ces bourses peuvent vous aider à faire face aux frais de restauration et de scolarité de vos enfants.

Elles sont destinées aux élèves de 3e qui seront scolarisés au lycée en septembre prochain.

Un simulateur permet de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse scolaire à la rentrée 2021. Il affiche une estimation personnalisée du montant de bourse pour chaque enfant scolarisé au lycée.

Lien pour accéder au simulateur de bourse :

<https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-lycee-7511>

IMPORTANT :

Le **numéro fiscal du demandeur** de la bourse est à mentionner impérativement dans le dossier et il doit être justifié par la fourniture de l'Avis 2021 de Situation Déclarative de l'Impôt sur le Revenu 2020, document à imprimer à l'issue de votre déclaration de revenus sur le site Internet www.impots.gouv.fr ; à défaut, par la copie de la déclaration de revenus préremplie éventuellement envoyée par l'administration fiscale.

Le dossier de demande de bourse est joint à ce courrier. Si vous souhaitez formuler une demande, il doit être complété, signé, accompagné des pièces obligatoires demandées, et retourné au collège avant le 11 juin 2021 :

- Soit par e-mail (documents scannés en PDF) à l'adresse ce.0350759k@ac-rennes.fr
- Soit mis sous enveloppe avec le nom-prénom-classe de l'élève et remis au professeur principal de la classe ou au secrétariat de direction du collège (Mme ALLIOT)
- Soit envoyé par voie postale à l'adresse du collège

ATTENTION : La date limite de dépôt des dossiers de demande de bourse est fixée au 11 juin 2021. Déposez un dossier de bourse même si vous ne connaissez pas encore l'établissement d'affectation de votre enfant pour la prochaine rentrée.